



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 27 mai 2020

98% des véhicules oubliés dans le Plan de relance automobile !

L'Association Eco Entretien® (AEE) déplore dans le plan de relance, l'absence à ce stade de mesures directes à destination de 98% des véhicules qui circulent en France.

Alors que le contexte environnemental, économique et social nécessiterait aussi un engagement fort en direction de la remise à niveau écologique du parc roulant, celui-ci et des millions d'automobilistes restent les grands oubliés des pouvoirs publics.

Subventionner l'achat de véhicules neufs est nécessaire pour l'emploi et l'industrie automobile. Toutefois, cela **ne concernera au maximum que 1 million de véhicules en regard des 40 millions du parc roulant, soit moins de 2%**. Au rythme actuel des ventes annuelles de véhicules, il faudrait près de 20 ans pour remplacer le parc roulant français. Malheureusement, **des millions de Français n'ont tout simplement pas les moyens de changer de véhicule quelles que soient les aides offertes par le Gouvernement.**

Et pourtant, **il faut aider ces automobilistes à faire un geste pour l'environnement, à améliorer leur pouvoir d'achat, à participer à la relance économique et à la préservation de l'emploi !**

En intervenant sur le parc roulant actuel, l'ECO ENTRETIEN® permet immédiatement d'agir sur ces 3 items :

- **Ecologique** : baisse des surémissions polluantes, CO2, particules, NOx...
- **Economique** : baisse de la consommation et des frais d'entretien
- **Social** : la mise en œuvre du protocole labellisé ECO ENTRETIEN® est génératrice d'emplois.

L'ECO ENTRETIEN® ne remet nullement en cause le programme gouvernemental actuel mais vient le compléter en **s'adressant dans l'immédiat au plus grand nombre.**

C'est pourquoi, **le plan de relance automobile du gouvernement doit être rapidement complété par des mesures aussi fortes qu'utiles à destination des automobilistes.**

Le chèque « ECO ENTRETIEN » de 100 €, que nous avons proposé à Madame la Ministre Elizabeth BORNE et à Monsieur le Ministre Bruno LE MAIRE répond à cette nécessité et serait un signal fort pour améliorer la qualité de l'air, préserver le pouvoir d'achat des automobilistes et soutenir la filière de l'après-vente engagée dans la préservation de l'environnement.

Il y a urgence à mettre en place un chèque « Eco Entretien » de 100 € à destination des automobilistes !

A propos de l'AEE : Association de type loi de 1901 créée le 7 septembre 2016, rassemble dans sa gouvernance les fédérations françaises et belges de l'après-vente automobile : CNPA, FEDA, FIEV, FNA, SPP, FMA-TRAXIO, ainsi que les acteurs de la filière automobile avale, groupements européens de distribution, enseignes et réseaux de garages, centres auto... L'AEE est ouverte à toute organisation syndicale automobile représentative et à tout réseau d'enseigne désireux de participer au déploiement de l'ECO ENTRETIEN®. Elle vise à organiser une chaîne de compétence technique et pluraliste, et s'appuie sur une démarche participative, ouverte et collégiale, dotée notamment d'une Charte constitutive d'engagements dans le déploiement de l'ECO ENTRETIEN® signée par les organisations professionnelles et les réseaux sous enseignes.

Contact presse : Etienne DIOT, Délégué général : 06 81 62 66 10 - etienne.diot@ecoentretien.eu

Association ECO ENTRETIEN® - 10 rue Pergolèse - 75116 Paris,

www.ecoentretien.eu